

Cahiers de recherche

EURISCO

Cahier n° 2007- 03

*Les configurations d'aide familiales mobilisées
autour des personnes âgées dépendantes
en Europe.*

Roméo Fontaine Agnès Gramain Jérôme Wittwer

EURISCO - LEGOS

Université Paris Dauphine



Les configurations d'aide familiales mobilisées
autour des personnes âgées dépendantes en Europe
Roméo Fontaine, Agnès Gramain et Jérôme Wittwer

La description des modalités d'organisation familiale mises en place autour des personnes âgées dépendantes et l'analyse de leurs déterminants démographiques, économiques et sociaux est un élément important pour nourrir la réflexion sur les politiques sociales en direction des personnes âgées dépendantes : on ne peut orienter, soutenir ou compter sur les solidarités familiales sans s'interroger sur leur sensibilité aux structures familiales, aux trajectoires des individus mais aussi au contexte que représente le système de protection sociale, l'offre d'aide professionnelle disponible, ou les normes qui pèsent en matière de solidarité familiale. De ce point de vue, la comparaison internationale offre une véritable perspective : c'est en effet le moyen le plus simple de montrer en quoi ces comportements d'aide familiale s'inscrivent dans un contexte social, politique et économique, en quoi, au contraire, ils s'en affranchissent.

Le soutien familial apporté aux personnes âgées dépendantes se trouve depuis une vingtaine d'années au croisement de trois perspectives d'analyse. Une première approche, fortement teintée d'économie de la santé, s'attache à comprendre les modalités de production de soins ou de prise en charge de la dépendance, portant un intérêt particulier aux questions de substituabilité entre les aides dites "formelles" et "informelles". La motivation initiale est d'anticiper l'usage qui pourrait être fait d'une politique de solvabilisation de la demande d'aide formelle, de son impact sur la qualité des prises en charge et sur les budgets publics (Ettner, 1994 ; Pezzin et al., 1996 ; Hoeger et al., 1996 ; Sloan et al., 1996). Traitant d'une question connexe, mais prise dans des enjeux de politique publique différents, la deuxième approche s'interroge sur le comportement d'offre de travail de cette population particulière que constituent les femmes confrontées à la dépendance de leur parent âgé : ce sont alors plutôt les politiques de l'emploi qui sont au centre de la réflexion (Boaz et Muller, 1992 ; Pezzin et Schone, 1999). Enfin, une troisième approche met l'accent sur le fonctionnement interne de l'aide familiale, cherchant à restituer les processus de désignation des aidants et de coordination des différents membres de l'entourage (Hiedemann et Stern, 1999). Il s'agit alors de comprendre comment les structures familiales et leur évolution peuvent affecter le soutien apporté aux personnes âgées dépendantes par leur entourage et l'usage des politiques publiques dans ce domaine (Checkovich et Stern, 2002). La prise en charge des personnes âgées dépendantes est en effet un moment d'observation privilégié pour les économistes de la famille : c'est, pour la France tout au moins, un des rares moments où la famille mobilisée en tant qu'entité économique de décision et de production ne se réduit pas au ménage (Déchaux et Herpin, 2004). On sait cependant encore peu de choses sur le périmètre de la mobilisation familiale et ses déterminants : pourquoi certains membres de la famille sont-ils mobilisés et d'autres non ? De même l'existence d'une dimension proprement familiale, collective des comportements d'aide a été peu explorée : peut-on considérer que les comportements d'implication des différents membres de la famille sont indépendant les uns des autres, ou existe-t-il au contraire une logique d'ensemble, une économie familiale de l'aide ? Les comportements d'implication familiale reflétant pour une bonne part des normes morales, les comparaisons entre des pays dotés de droits de la famille différents prend dans ce cadre d'analyse un intérêt supplémentaire.

Si ces questions sont peu étudiées, c'est en partie parce qu'elles nécessitent des données rares : il faut en effet, pour une personne dépendante, pouvoir disposer d'informations sur l'ensemble de sa famille, et non pas seulement sur ceux qui l'aident. L'enquête Share est une des rares enquêtes qui fournissent des informations de type généalogique individualisées et des repérages des flux d'aide entre ménage, qui plus est, pour plusieurs pays.

L'inscription dans un cadre d'analyse en termes d'économie de la famille explique, pour l'essentiel, les partis pris dans cette étude pour analyser le soutien apporté aux personnes âgées dépendantes par leur entourage familial (cf. encadré 1). L'un d'entre eux, concernant les liens entre l'aide en nature apportée par les membres de la famille et celle apportée par des professionnels rémunérés, mérite une attention particulière. Les liens de substitution ou de complémentarité entre ces deux types d'aide constituent une question à part entière, qui doit faire l'objet d'investigations spécifiques. La négliger est un choix important qui affecte potentiellement l'interprétation des résultats obtenus concernant l'organisation de la solidarité familiale. Ce choix a cependant des raisons d'être.

D'un point de vue théorique, il est probable que les deux types d'aide relèvent d'une décision conjointe et il paraît donc difficile de considérer l'aide professionnelle dont dispose une personne âgée dépendante comme

une information exogène qui permettrait d'expliquer le comportement de solidarité familiale (l'inverse n'étant pas plus satisfaisant). Nous avons donc fait le choix de prendre l'implication des membres de la famille comme un indicateur, partiel, de la configuration de prise en charge mise en place.

D'un point de vue empirique, les résultats obtenus suggèrent que les normes en matière de solidarité familiale sont relativement uniformes d'un pays à l'autre dès lors qu'on s'intéresse à l'implication de l'entourage sans détailler son intensité, sa fréquence ou encore le type de tâches effectuées. En revanche, une analyse succincte des informations plus précises fournies par SHARE concernant la fréquence de l'aide (annexe 2) et les types d'aide (annexe 3) montre que l'homogénéité entre les différents pays considérés en terme d'implication de l'entourage ne se retrouve plus à ce niveau de détails¹.

Ceci nous conduit à formuler l'hypothèse que l'ajustement entre aides profane et professionnelle touche essentiellement à la nature des tâches effectuées par la famille, à la quantité et à l'intensité de l'aide apportée, mais beaucoup moins au fait d'en apporter, sous une forme ou une autre. Considérer uniquement le fait de s'impliquer et non la nature de l'implication gomme naturellement les fortes différences qui peuvent exister entre les membres de l'entourage impliqués, mais minimise l'impact des effets d'offre, variables d'un pays à l'autre, et en particulier celui du biais de sélection de l'échantillon provoqué par l'institutionnalisation d'une proportion différente de personnes âgées dépendantes suivant les pays.

¹ Outre la possibilité d'identifier les individus de l'entourage fournissant une aide, le questionnaire SHARE permet d'identifier d'une part la fréquence de l'aide (suivant les modalités suivantes : tous les jours ou presque, toutes les semaines ou presque, tous les mois ou presque, moins souvent) et d'autre part l'intensité de l'aide (nombre d'heures).

Encadré 1

LE SOUTIEN APPORTÉ AUX PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Aide à la personne ou aide au ménage

Un volet du questionnaire SHARE, intitulé Social Support, permet d'appréhender l'aide reçue par la personne âgée de l'entourage. Cette aide est mesurée différemment selon qu'elle est apportée par une personne "extérieure" ou par un membre du ménage.

Dans le premier cas, trois types d'aide sont identifiables :

- l'aide dans les soins personnels (s'habiller, se laver, manger, entrer ou sortir du lit, aller aux toilettes).
- l'aide ménagère (tâches ménagères, courses, déplacement, petits travaux de réparation ou de jardinage).
- l'aide aux tâches administratives (remplir des formulaires, régler des questions financières ou juridiques).

Dans le second cas, i.e. pour les transferts d'aide à l'intérieur du ménage, seules des questions relatives aux soins personnels² sont posées.

Dans le cas où l'individu vit en couple, les questions relatives à l'aide reçue hors ménage ne permettent pas d'identifier qui reçoit l'aide parmi les deux individus du couple, les questions étant formulées de la façon suivante : « Lequel de ces membres de votre famille extérieure à votre ménage, de ces amis ou voisins, vous a aidé au cours de ces douze derniers mois, vous-même ou votre conjoint ? ». L'aide reçue doit donc être appréhendée au niveau des individus quand ceux-ci vivent sans conjoint, mais au niveau du couple quand l'individu répondant (le family respondent) vit avec un conjoint.

De l'aide aux personnes dépendantes au soutien apporté par leurs enfants

L'analyse du comportement d'implication des membres de l'entourage des personnes âgées dépendantes est focalisée sur les enfants de ces personnes. Cette restriction ne tient pas uniquement à la nature des données disponibles : le même type d'analyse pourrait être mené, à partir des données SHARE, pour d'autres catégories de personnes apparentées (les frères et sœurs par exemple). Cependant, que l'on prenne un point de vue théorique, en matière d'économie de la famille, ou un point de vue plus opérationnel en matière de politiques sociales, c'est pour les enfants que la curiosité est la plus forte. Tout d'abord ils représentent la majorité des aidants informels. Ensuite leur comportement n'a rien de systématique, à la différence de celui des conjoints par exemple. Enfin l'encadrement juridique et morale peut conduire à des modalités de répartition de la charge relativement variable : égalité des enfants devant l'héritage, équité devant l'obligation alimentaire (pour les pays du sud), choix d'un successeur (par exemple pour les professions indépendantes), rôle prépondérant des filles, aînesse...

En revanche, la structure du questionnaire SHARE conduit à restreindre le champ de l'analyse aux fratries comprenant au plus trois enfants. En effet, si le questionnaire permet d'identifier tous les individus du ménage apportant une aide dans les soins personnels à la personne âgée ou au couple dépendant, il ne permet en revanche d'identifier qu'un maximum de trois aidants (non rémunérés) extérieurs au ménage. Dès lors, quand trois aidants sont déclarés, le nombre d'aidants peut en réalité être supérieur. Ainsi, certains enfants peuvent ne pas être identifiés comme aidant par l'enquête alors qu'ils le sont effectivement : c'est le cas si trois aidants hors ménage ont été déclarés et que le nombre d'enfants déclarés aidants est inférieur au nombre d'enfants dans la famille. Focaliser l'analyse sur les fratries d'au plus trois enfants permet de limiter ce risque de censure qui concerne essentiellement les familles nombreuses et très "coopératives".

² Les deux autres modalités d'aide au sein du ménage, à savoir l'aide dans les tâches ménagères et l'aide dans les tâches administratives, posent traditionnellement des problèmes de déclarations car elles laissent une forte place à l'appréciation des individus sur ce qui peut être identifié, parmi les services que l'on se rend au sein d'un ménage, d'une part comme de l'aide pure liée à la dépendance d'un des membres du ménage et d'autre part comme une organisation domestique et une répartition des tâches indépendante du niveau de dépendance des individus.

1- L'aide aux personnes âgées dépendantes : de la cohabitation à l'aide à distance

L'étude du soutien familial apporté aux personnes âgées dépendantes se fera en deux temps. Dans un premier temps, seront étudiées les structures du ménage des personnes âgées dépendantes, indicatrices du degré de prise en charge par la cohabitation. Ensuite, tenant compte des différentes structures des ménages, nous nous intéressons à l'aide fournie hors ménage, c'est-à-dire par un aidant ne cohabitant pas avec la personne âgée dépendante.

Cette construction de l'exposé est rendue nécessaire par le fait que l'aide apportée par un membre de l'entourage (famille, voisin, ami, ou autres proches) n'est pas appréciée dans le questionnaire SHARE de la même façon selon que l'individu fait ou non parti du ménage de la personne âgée dépendante. De plus, l'aide apportée par un membre extérieur au ménage ne peut être analysée que comme une aide au ménage et non uniquement à la personne âgée dépendante. Deux raisons à cela. L'une technique : le questionnaire SHARE ne permet pas d'identifier qui au sein des couples reçoit de l'aide. L'autre théorique : on peut aussi considérer que l'aide reçue par une personne âgée dépendante bénéficie à ses cohabitants qui d'une certaine manière sont soulagés d'une charge liée au fait d'aider.

a) Prévalence de la dépendance au sein de la population des plus de 65 ans : une forte similitude entre pays

Il existe différentes approches permettant d'identifier au sein d'une population les personnes ayant des difficultés à réaliser seules certaines activités de la vie quotidienne (Beaufils, 1997). Suivant le degré du besoin d'aide retenu, la proportion de personnes identifiées comme dépendantes peut varier du simple au triple (Colin, 2003).

Nous avons dans ce travail attribué un périmètre très large à la notion de dépendance. Adopter une définition restrictive aurait rendu impossible une analyse statistique étant donné la petite taille des échantillons par pays : la prévalence de la dépendance sévère reste faible même aux âges très élevés, et ce d'autant plus que l'on se restreint à la population vivant en domicile ordinaire, ce qui est le cas de l'enquête SHARE. Le choix d'un critère de dépendance large permet aussi de diluer l'impact du biais de sélection que provoque l'absence de personnes hébergées en établissements dans l'échantillon. Ce n'est pas tant le biais en soi qui pose problème que le risque qu'il diffère grandement d'un pays à l'autre sans que l'on puisse le maîtriser : on peut en effet penser que, lorsque le recours à l'hébergement collectif est largement développé, les personnes prises en charge à domicile malgré de sévères incapacités présentent des caractéristiques particulières, qui les distinguent des personnes lourdement dépendantes en général. Or, alors que les pays du sud de l'Europe connaissent des taux d'institutionnalisation des plus de 65 ans faibles (2,8 % pour l'Espagne et 2,7 % pour l'Italie), les pays du nord de l'Europe ont eux des taux d'institutionnalisation nettement plus importants (8,2 % pour la Suède et 8,8 % pour les Pays-Bas), les pays « continentaux » ayant une position intermédiaire (6,8 % pour la France et l'Allemagne) (Assous et Ralle, 2000). L'impact des comportements d'institutionnalisation sur l'échantillon des personnes restant à domicile est évidemment moins fort si l'on considère une population moins dépendante, et donc moins "à risque" d'entrer en maison de retraite.

Encadré 2

CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON

Restituer les logiques familiales suppose d'observer la configuration familiale des personnes âgées dépendantes et l'implication de chacun de ses membres. Ceci est possible, à quelques restrictions près³, dans l'enquête SHARE. Il faut pour cela constituer un échantillon de personnes âgées dépendantes, dont on observe correctement la configuration familiale.

Articuler les unités statistiques : individus, couples, familles et ménages.

L'échantillon SHARE comprend 22.777 individus. Parmi eux, tous n'ont pas répondu à l'intégralité du questionnaire. Le protocole de l'enquête prévoyait en effet de ne poser certaines questions, telles celles relatives aux enfants de l'individu ou à l'aide non professionnelle reçue, qu'à un individu par couple d'enquêtés. L'individu répondant en son nom et au nom de son conjoint est nommé family respondent. En général, chaque ménage ne comprend qu'un family respondent. Dans certains cas, quand le ménage comprend plusieurs individus de plus de 50 ans non liés par une relation de mariage ou de concubinage, celui-ci peut inclure plusieurs family respondents. C'est par exemple le cas dans un même ménage où cohabitent un parent et un enfant ou bien un frère et une sœur âgés de plus de 50 ans. Parmi les 22 777 individus que contient la base, 15930 sont codés family respondent. Parmi eux, 10103 déclarent vivre en couple et 5809 déclarent ne pas avoir de conjoint cohabitant, 18 individus n'ayant pas donné l'information.

Le protocole d'enquête prévoyait d'interviewer les conjoints des individus éligibles. Cependant 3253 conjoints n'ont pas été vus. Le manque d'information sur leur niveau de dépendance est fortement préjudiciable à notre analyse : en effet, lorsque le family respondent est dépendant, son conjoint peut être le principal aidant potentiel ou au contraire une deuxième personne à aider selon qu'il est lui-même dépendant ou non. L'état de santé du conjoint semble donc a priori déterminant pour comprendre les configurations d'aide entourant les personnes âgées dépendantes, et en particulier l'implication des enfants dans la prise en charge. Nous avons dès lors exclu de l'analyse les 3253 individus dont le conjoint n'a pas été vu et les 18 individus pour lesquelles on ne sait pas s'ils cohabitent ou non avec un conjoint. Parmi les 12660 observations retenues (5809 individus vivant sans conjoint et 6851 couples d'individus), nous nous intéresserons aux 6 911 observations, assimilables à des ménages⁴, comprenant un individu âgé de plus de 65 ans.

Deux échelles d'analyse

A partir de cet échantillon de référence, plusieurs échantillons dérivés sont utilisés au cours de l'analyse. Certains de ces échantillons dérivés correspondent à des extraits de l'échantillon de base, quand on se restreint aux ménages comprenant une personne âgée dépendante⁵ (et une seule) par exemple, ou encore aux ménages ayant plusieurs enfants par exemple. D'autres sont constitués des enfants de ces personnes : tous les enfants ou seulement ceux appartenant à des fratries multiples, c'est-à-dire l'ensemble des enfants des personnes âgées en ayant plusieurs. C'est l'articulation des résultats obtenus sur ces différents échantillons, échantillons de personnes âgées et échantillons de leurs enfants, qui permet en effet de tester si les comportements individuels d'implication auprès d'une personne dépendante s'expliquent par une logique, une contrainte familiale⁶.

Des échantillons de petite taille

L'enquête SHARE n'étant pas centrée sur les personnes dépendantes, les échantillons ainsi constitués sont de petite taille (tableau 1), même s'ils sont plus élevés dès que l'on considère les enfants comme unité statistique (tableau 2). Les effectifs sont d'autant plus faibles que les échantillons des différents pays ont été le plus souvent traités séparément pour respecter l'hétérogénéité, à travers l'Europe, des dispositifs de production et de financement des soins de long terme ainsi que la probable dispersion des normes de solidarité familiale. Cette remarque concerne avant tout les échantillons construits à l'échelle des personnes âgées dépendantes ou des fratries, mais devient moins prégnante dès lors qu'on considère individuellement les enfants des personnes dépendantes. Quoi qu'il en soit, il nous a semblé important que le

³ Les dites restrictions sont précisées plus loin dans le corps de l'exposé.

⁴ Le nombre de ménage est en réalité de 6.840 car certains ménages correspondent à 2, voir 3 observations. C'est par exemple le cas des cohabitations entre parent et enfant ou entre frère et sœur de plus de 65 ans. Chacun des deux représente alors, avec son conjoint le cas échéant, une observation.

⁵ La mesure de dépendance utilisée est décrite plus loin.

⁶ Pour éviter toute confusion, l'échantillon utilisé pour les traitements statistiques est précisé pour chaque tableau, et aussi souvent que possible dans le commentaire.

lecteur garde la taille des échantillons à l'esprit. C'est pourquoi la taille des échantillons est le plus souvent mentionnée entre parenthèse dans les tableaux, dès que les résultats portent sur des catégories réduites, telles que les personnes sans conjoint ou les personnes ayant eu un enfant unique par exemple.

Tableau A

Distribution des ménages selon la présence ou non d'individus dépendants (effectifs dans l'échantillon)

	Suède	Pays-Bas	Allemagne	France	Italie	Espagne	Ensemble
Ménage sans individu dépendant	572	507	573	357	466	391	2866
Ménage avec un individu dépendant	315	246	274	221	228	324	1608
Ménage avec un couple d'individus dépendants	20	19	28	22	38	54	181
Ensemble	907	772	875	600	732	769	4655

Lecture : Parmi les 907 ménages suédois présent dans l'échantillon, 572 correspondent à des ménages sans individu dépendant, 315 à des ménages comprenant un seul individu dépendant et 20 à des ménages où les deux membres du couple enquêté sont dépendants.

Champ : ménages comprenant un individu de plus de 65 ans

Source : Enquête SHARE

Tableau B

Distribution des ménages ayant un individu dépendant selon le nombre d'enfants de leurs enfants (effectifs dans l'échantillon)

nombre d'enfants	Suède		Pays-Bas		Allemagne		France		Italie		Espagne		Ensemble	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
0	45	0	31	0	38	0	42	0	32	0	51	0	239	0
1	53	53	29	29	60	60	41	41	46	46	48	48	277	277
2	107	214	73	146	98	196	52	104	56	112	92	184	478	956
3	61	183	53	159	47	141	39	117	48	144	47	141	295	885
4	31	124	28	112	19	76	15	60	19	76	36	144	148	592
5 ou plus	18	96	31	195	12	61	29	178	27	154	50	335	167	668
inconnu	0	?	1	?	0	?	3	?	0	?	0	?	4	?
ensemble	315	670	246	641	274	534	221	500	228	532	324	852	1608	3378

Lecture :
Parmi les 315 ménages suédois de l'échantillon comprenant un individu de plus de 65 ans dépendant, 107

correspondent à des ménages dont la personne âgée dépendante a deux enfants, ce qui correspond au total à 214 enfants.

Champ : ménages comprenant un individu de plus de 65 ans dépendant.

Source : Enquête SHARE

Nous avons considéré 3 niveaux d'incapacités au sein de l'échantillon⁷:

- *Incapacité sévère*, correspondant aux personnes déclarant avoir des difficultés dans au moins l'une de ses activités de la vie quotidienne : se lever et se mettre au lit, prendre un bain ou une douche, s'habiller.
- *Incapacité modérée ou légère*, correspondant aux personnes déclarant avoir des difficultés dans au moins l'une des activités suivantes : manger, préparer un repas chaud, utiliser les toilettes, se déplacer dans une pièce, aller faire les courses, faire le ménage ou jardiner, prendre des médicaments, passer des appels téléphoniques, gérer de l'argent ou bien utiliser une carte pour se repérer dans un lieu inconnu.
- *Absence d'incapacité*, correspondant aux personnes ne déclarant aucune limitation dans les activités de tous les jours.

Au regard de cette définition extrêmement large⁸ de la dépendance, 31 % des européens⁸ âgés de plus de 65 ans souffrent d'incapacités et la moitié d'entre eux est touchée par au moins une incapacité sévère, la proportion de personnes âgées souffrant d'incapacité étant, dans tous les pays, fortement croissante avec l'âge (tableau 1). En particulier, plus de quatre européens âgés de plus de 85 ans sur dix déclarent au moins une incapacité sévère.

Mis à part la Suisse, qui connaît un taux nettement inférieur à ceux de ses voisins européens, la proportion d'individu souffrant d'incapacité ne diffère que très légèrement entre pays. C'est en particulier dans les pays du sud de l'Europe que le taux est le plus élevé, exception faite de l'Italie, qui semble sous-déclarer, surtout chez les plus de 85 ans, les situations à incapacité modérée ou légère. Les autres pays connaissent tous une proportion de personnes ayant des incapacités, quel que soit le degré de sévérité, comprise entre 28 et 33 %.

Tableau 1

Comparaison européenne des niveaux d'incapacité par tranche d'âge (%)

		Aut.	All.	Suè	P-B	Esp.	Ita.	Fra.	Dan.	Grè.	Sui.	Eur.
[65 ;74[Dépendant	22%	17%	17%	19%	26%	17%	21%	18%	25%	11%	19%
	dont « très » dépendant	8%	8%	6%	5%	8%	10%	10%	7%	7%	7%	9%
[75 ;84[Dépendant	40%	38%	34%	32%	45%	44%	42%	36%	43%	19%	40%
	dont « très » dépendant	18%	18%	17%	13%	21%	23%	24%	13%	19%	12%	20%
[85 ;+]	Dépendant	58%	62%	67%	59%	71%	56%	70%	65%	75%	40%	64%
	dont « très » dépendant	28%	46%	41%	43%	49%	48%	41%	44%	37%	22%	44%
Ensemble	Dépendant	31%	28%	31%	28%	38%	30%	33%	30%	35%	17%	31%
	dont « très » dépendant	13%	14%	15%	12%	17%	18%	18%	14%	13%	10%	16%

Lecture : Parmi la population autrichienne âgée de 65 à 74 ans, 22% sont classés comme présentant au moins une incapacité (sévère, modérée ou légère) et 8 % comme présentant au moins une incapacité sévère.

Champ : Individus âgés de plus de 65 ans, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Ces chiffres peuvent surprendre par leur ampleur. Dans le cas de la France, la proportion de personnes présentant des incapacités est, à tout âge, très nettement supérieure aux résultats de l'enquête HID obtenus avec la grille de Colvez. En effet, selon la grille de Colvez appliquée aux données de l'enquête HID, 5,2 %

⁷ cf. encadré 2 pour une description de l'échantillon

⁸ Par « européen », nous entendons l'ensemble des pays représentés dans l'enquête SHARE : Autriche, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Espagne, Italie, France, Danemark, Grèce, Suisse

des individus de plus de 60 ans vivant en France souffriraient d'une dépendance lourde et 6,5 % d'une dépendance modérée (Colin et Coutton, 2000) contre respectivement 18 % et 15 % des plus de 65 ans dans l'enquête SHARE.

Au-delà des différences liées aux populations considérées (les plus de 60 ans dans un cas, les plus de 65 ans dans l'autre), ces écarts s'expliquent aussi par les mesures de la dépendance utilisées. D'une part, la grille de Colvez ne permet d'identifier que les individus souffrant d'incapacité physique sévère (niveau 1 et 2 de la grille de Colvez) et d'incapacité physique modérée (niveau 3 de la grille de Colvez) et ne tient donc pas compte des incapacités d'ordre psychique et des incapacités physiques légères. D'autre part, alors que dans la grille de Colvez les individus classés en niveau 1 et 2 sont ceux considérés comme *confinés* au lit ou au fauteuil, ou bien ceux nécessitant une aide pour la toilette et l'habillage, le questionnaire SHARE appréhende ces incapacités en demandant aux individus s'ils ont des *difficultés* pour réaliser ces activités, sans que l'on puisse raisonnablement, au regard de la question posée, considérer que ceux déclarant des difficultés pour se lever ou se coucher soient tous confinés au lit ou au fauteuil⁹. La définition que nous avons retenue de l'incapacité sévère est donc elle aussi plus large que celle de la grille Colvez.

b) Structure des ménages des personnes âgées dépendantes : un gradient Nord-Sud.

L'échantillon SHARE, représentatif des personnes hors institutions, permet d'appréhender la composition des ménages des personnes âgées souffrant d'incapacité.

Pour pallier les difficultés à réaliser certaines activités de la vie quotidienne, les individus cohabitants constituent le premier réseau pouvant apporter de l'aide à un membre du ménage dépendant. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Tout d'abord, les individus cohabitants ont généralement un lien de parenté étroit avec la personne dépendante (conjoint, enfant). Ce sont aussi ceux qui sont le plus fréquemment confrontés aux incapacités de l'individu dépendant et ceux sur qui peut reposer une certaine norme familiale, les plaçant, au regard des non cohabitants, comme les individus ayant la responsabilité de cette prise en charge. Les cohabitants sont aussi, vis-à-vis de la distance géographique qui les sépare de la personne âgée dépendante, ceux pour qui aider est le moins coûteux, en termes de coûts de transports et de coûts d'opportunité.

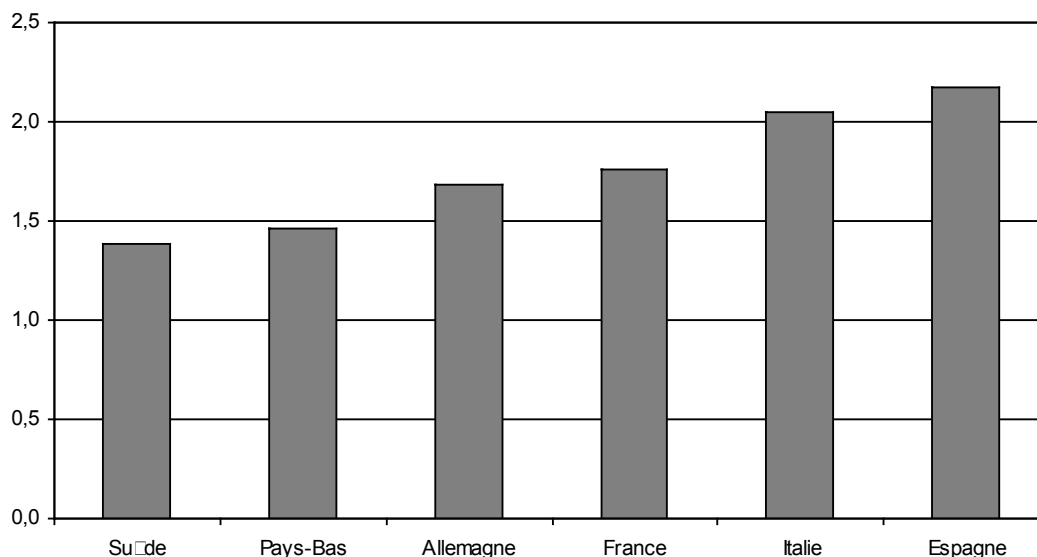
Par souci de clarté, la suite de l'exposé ne présentera les résultats que pour 6 pays, représentant, de façon assez schématique, trois groupes de pays : les pays du nord de l'Europe (Suède et Hollande), les pays d'Europe « continentale » (France et Allemagne) et enfin ceux du sud de l'Europe (Italie et Espagne). Ce choix répond à notre souhait de comparer les comportements d'aide dans des contextes différents en matière de système de protection, mais aussi de fonctionnement familial.

En effet, la composition des ménages dans lesquels vivent les individus de plus de 65 ans dépendants, présente d'importantes différences entre pays. Dans les pays du nord de l'Europe, en particulier la Suède et les Pays-Bas, le nombre moyen de personnes par ménage est inférieur à 1,5, tandis qu'il est en France et en Allemagne supérieur à 1.5 et même supérieur à 2 dans les pays du sud de l'Europe (Espagne et Italie) (Graphique I).

⁹ Cf. [Beaufils, 1997](#), pour une description des différents cadres conceptuels liés à la mesure de la dépendance.

Graphique I

Taille moyenne des ménages comprenant une personne âgée dépendante

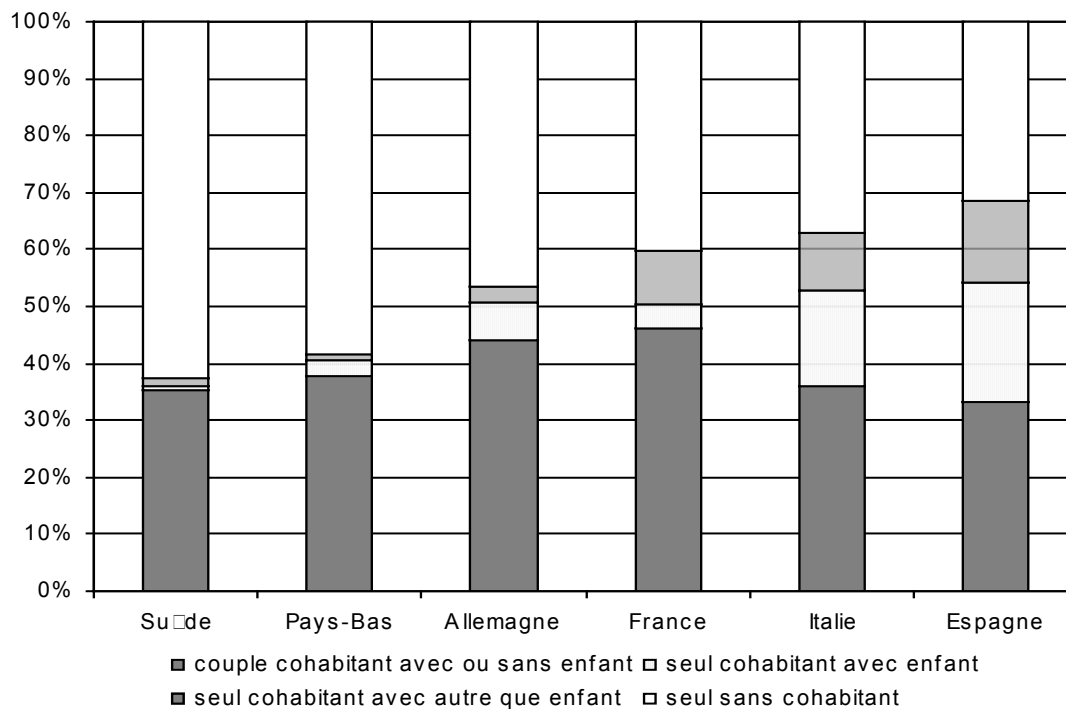


Champ: ménages comprenant une personne âgée de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Graphique II

Configuration des ménages des personnes âgées dépendantes



Lecture : un individu « seul » est un individu sans conjoint.

Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Dans les pays du nord de l'Europe, la majorité des individus dépendants vivent seuls (graphique II). Dans le cas où ils cohabitent avec une personne, celle-ci est quasiment toujours un conjoint. A l'opposé, dans les pays

d'Europe du Sud, les personnes âgées dépendantes ne vivent seules que dans environ 35 % des cas. Dans ces pays, la cohabitation est d'une part beaucoup plus fréquente et d'autre part ne concerne pas uniquement les conjoints. Les cohabitations avec un conjoint y sont même plus faibles que dans les autres pays, mais ce phénomène est plus que compensé par la cohabitation avec un enfant ou avec un autre individu, le plus souvent membre de la famille.

La France et l'Allemagne représentent un groupe de pays se trouvant dans une situation intermédiaire. La part d'individus dépendants vivant seuls y est légèrement plus élevée que dans les pays du sud bien que les situations de cohabitation avec un conjoint y soient beaucoup plus fréquentes.

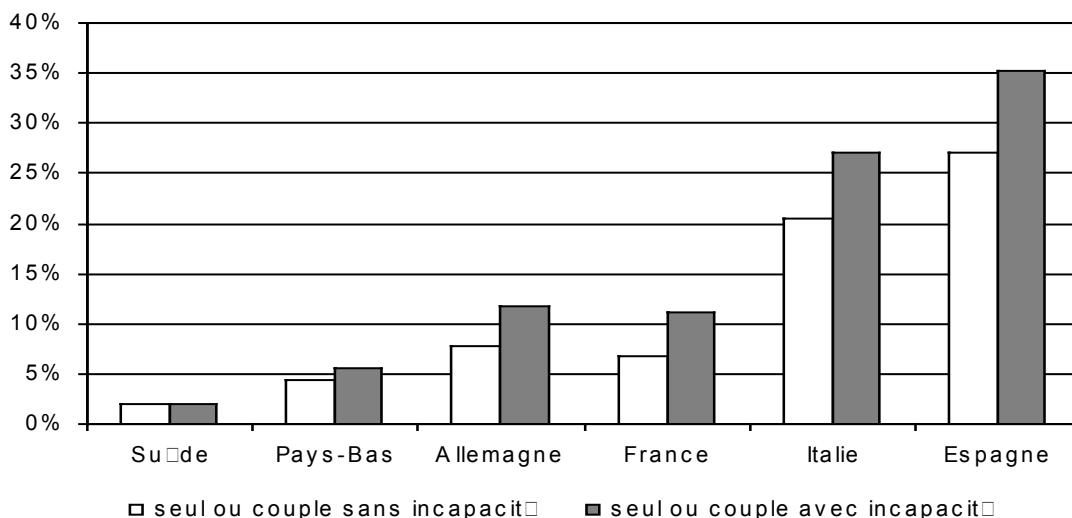
Les personnes âgées dépendantes sont donc relativement plus entourées, et donc probablement plus soutenues par des individus cohabitant, dans les pays du sud de l'Europe que dans les pays du nord de l'Europe, les pays « continentaux » représentant une situation intermédiaire.

Cependant, les cohabitations avec un conjoint et les cohabitations avec un enfant sont de nature assez différentes : alors que la cohabitation avec un conjoint, préexiste la plupart du temps à la survenance d'une incapacité au sein du couple, la cohabitation avec les enfants pourrait être influencée, toutes choses égales par ailleurs, par le niveau de dépendance du parent. C'est ce que suggère le graphique III : les situations de cohabitation entre une personne de plus de 65 ans (qu'elle vive ou non avec un conjoint) et un de ses enfants sont plus fréquentes quand l'individu ou le couple souffre d'incapacité. La cohabitation est donc de ce point de vue, pour partie, une véritable modalité de prise en charge, assez fréquemment privilégiée dans les pays du sud, surtout en Espagne où près d'un tiers des ménages de personnes âgées dépendantes comporte un enfant.

Une analyse logistique (annexe 1) confirme que la probabilité, pour une personne dépendante, de cohabiter avec un de ses enfants, est influencée par son niveau de dépendance. Elle apporte en outre deux précisions : d'une part l'impact du niveau de dépendance sur le fait de cohabiter avec un enfant n'est significatif que pour les personnes âgées sans conjoint ; d'autre part cet effet est d'ampleur similaire dans les trois groupes de pays.

Graphique III

Proportion de ménages dans lesquelles une personne âgée dépendante cohabite avec un enfant.



Lecture : un individu « seul » est un individu sans conjoint.

Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

c) l'aide hors-ménage comme compensation à l'absence de cohabitant

A la prise en charge de la dépendance d'une personne âgée par les membres de son ménage, principalement les conjoints et les enfants cohabitants, s'ajoute potentiellement l'aide fournie par des individus n'appartenant pas au ménage. Cette aide peut être fournie en premier lieu par des membres de la famille, mais aussi par des voisins, amis, ou autres proches, l'ensemble de ses individus constituant ce que nous appellerons ici

l'« entourage » de la personne âgée dépendante. Cette aide à distance¹⁰ revêt une importance considérable dans le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes en particulier celles vivant seules.

Les enfants, principaux aidants hors ménages

Le questionnaire SHARE permet d'identifier trois modalités d'aide hors ménage: une aide ménagère, une aide administrative et une aide dans les soins personnels. Les deux premières modalités d'aide concernent aussi bien les personnes âgées souffrant d'incapacité légère ou modérée que d'incapacité sévère. L'aide dans les soins personnels concerne en revanche essentiellement les individus souffrant d'incapacité sévère et rend par conséquent l'analyse comparative entre les différents pays difficile au regard du biais de sélection que nous avons précédemment mis en avant. Une analyse des types d'aide reçue par les ménages aidés est malgré tout disponible en annexe (annexe 2).

Un recours différent entre pays à l'aide professionnelle, peut potentiellement expliquer un niveau d'implication différent de la famille selon les pays, particulièrement dans les soins personnels. Ceci ne nous empêche cependant pas de nous interroger sur le partage de l'aide fournie par l'entourage et sur l'identité des aidants (tableau 2).

L'aide dans les tâches ménagères et administratives

La majorité de l'aide hors ménage dans les tâches ménagères ou administratives est fournie par un membre de la famille. La part d'aidants informels n'appartenant pas à la famille est cependant plus importante pour l'aide ménagère que pour l'aide administrative¹¹ (21 % en moyenne dans l'aide ménagère contre seulement 7 % dans l'aide administrative). Cette différence s'explique en grande partie par l'implication des voisins des personnes âgées dépendantes qui sont plus fréquemment déclarés aidant pour les tâches ménagères (courses, aide à la maison) que pour les tâches administratives, ces dernières justifiant sans doute plus l'implication d'un membre de la famille, en particulier pour ce qui relève de la gestion du budget ou des questions d'ordre juridique. Ceci est particulièrement le cas en Suède, France et Espagne, où 95 % des aidants dans les tâches administratives sont des membres de la famille de la personne âgée dépendante.

Au regard des deux modalités d'aide, ce sont les enfants qui, au sein de la famille, sont le plus souvent déclarés aidant. Ils représentent en moyenne dans les six pays plus des deux tiers des aidants familiaux dans les deux cas, les autres aidants familiaux les plus souvent cités étant les beaux-enfants et les petits enfants.

Les enfants déclarés aidants hors ménage dans l'aide ménagère et l'aide administrative sont des filles dans respectivement 69% et 72 % des cas en moyenne. Cependant, au regard du sexe des enfants aidants, les différences sont importantes entre le groupe des pays européens du nord, du sud et « continentaux ». En effet, en ce qui concerne l'aide ménagère, 82 % des enfants déclarés aidants sont des filles en Italie et Espagne, contre 63 et 73 % en Allemagne et en France, 53 et 59 % en Suède et aux Pays-Bas. L'aide hors ménage apparaît dès lors beaucoup plus sexuée dans les pays du sud de l'Europe que dans le reste de l'Europe, la France étant le pays se rapprochant le plus de ses voisins Italien et Espagnol. Le constat est le même en ce qui concerne l'aide administrative à la différence près que, en Espagne, se sont les hommes qui sont majoritaires parmi les enfants déclarés aidant dans les tâches administratives.

¹⁰ Dans la suite du document, l'expression "aide à distance" sera toujours utilisée pour désigner l'aide apportée par des personnes ne cohabitant pas avec la personne aidée. Il convient de noter que l'expression choisie peut être trompeuse, les enfants pouvant habiter le même immeuble ou la même rue. L'information sur la distance séparant le logement des enfants de celui du parent interrogé est disponible dans l'enquête, mais n'a pas été exploitée ici.

¹¹ La part importante d'aidants informels n'appartenant pas à la famille aux Pays-Bas et dans une moindre mesure en Italie peut en partie s'expliquer par des déclarations des enquêtés assimilant, de part la régularité de l'aide dans les soins personnels et la proximité affective qu'elle engendre, certains aidants professionnels ou « semi-professionnels » (aide d'associations par exemple) à de l'aide non professionnel issue de l'entourage.

Tableau 2

Identité des aidants informels hors ménages selon le type d'aide

En %

	<i>Suède</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Allemagne</i>	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Espagne</i>
<i>Aide ménagère</i>						
Enfants	62	45	50	54	51	50
Autre appartenant à la famille	19	20	27	24	30	27
Autres n'appartenant pas à la famille	19	33	22	22	18	16
<i>Aide administrative</i>						
Enfants	82	60	62	73	56	68
Autre appartenant à la famille	13	21	24	22	30	27
Autres n'appartenant pas à la famille	5	18	13	5	13	6
<i>Soins personnels</i>						
Enfants	75	56	58	85	50	64
Autre appartenant à la famille	0	7	25	12	21	31
Autres n'appartenant pas à la famille	24	37	17	4	28	5

Lecture : En Suède, 62 % des aidants hors ménages dans les tâches ménagères sont des enfants de la personne âgées dépendantes

Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, couples à deux dépendants exclus¹², données pondérées.

Source : Enquête SHARE

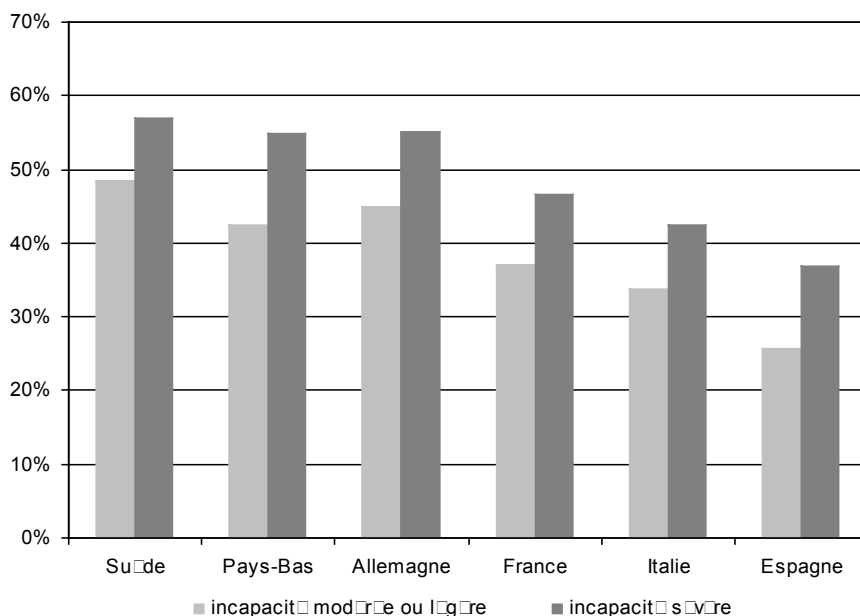
L'aide dans les soins personnels

Les aidants familiaux déclarés sont ici aussi majoritairement des enfants. La part d'enfant parmi les aidants déclarés est cependant légèrement plus importante en Suède, Pays-Bas et France qu'en Allemagne, Italie et Espagne (93 % en moyenne dans le premier groupe de pays contre 69 % dans le second). De plus, la fourniture de l'aide dans les soins personnels est, relativement aux autres modalités, plus sexuée. Les enfants déclarés aidant dans les soins personnels sont dans plus de 8 cas sur 10 en moyenne des filles. En Italie, les filles aidantes dans les soins personnels représentent même jusqu'à 94 % des enfants déclarés aidants, ceci s'expliquant en grande partie par la très faible proportion de fils parmi les individus fournissant ce type d'aide. La France, en revanche, se caractérise par une proportion relativement élevée, comparativement aux autres pays, de fils parmi les aidants dans les soins personnels. Ils représentent plus d'un aidant sur quatre, et près du tiers des enfants déclarés aidants.

¹² Au regard de l'aide hors ménage, les ménages comportant un couple dont les deux membres sont dépendants doivent être distingués et analysés séparément des couples dans lesquels un seul individu est dépendant. Ils sont cependant en trop faible nombre dans l'échantillon pour être étudiés ici.

Graphique IV

Proportion de ménage recevant une aide hors ménage de l'entourage selon le niveau d'incapacité



Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, couples à deux dépendants exclus, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Le soutien hors-ménage s'accroît avec le niveau de dépendance de la personne âgée

Le niveau de dépendance de la personne âgée du ménage est un premier facteur expliquant le fait de bénéficier d'une aide hors ménage de l'entourage (graphique IV). Il existe de ce point de vue une forte homogénéité entre les six pays considérés puisque dans chaque pays la proportion de ménages aidés est supérieure de 10 points quand le ménage comprend un individu souffrant d'incapacité sévère plutôt que d'incapacité modérée ou légère.

Un soutien hors-ménage plus fréquent pour les personnes vivant seules

En revanche, à niveau de dépendance donné, la proportion de ménages aidés présente d'importantes différences entre pays. C'est en particulier en Italie et en Espagne que la proportion de ménages aidés est la plus faible. Ces pays étant par ailleurs ceux où les taux de cohabitation sont les plus forts, on est amené à vérifier si la probabilité de recevoir une aide hors ménage dépend bien de la configuration du ménage. Quel que soit le pays considéré, les personnes âgées dépendantes sont effectivement proportionnellement plus nombreuses à recevoir une aide hors ménage de leur entourage quand elles vivent seules. Les six pays considérés ont des profils très voisins : en moyenne 22 % des individus vivant avec au moins une autre personne reçoivent une aide hors ménage alors qu'ils sont 65 % dans le cas où ils vivent seuls. L'Allemagne et l'Espagne se distinguent cependant de leurs voisins européens. Dans le cas de l'Allemagne, l'aide hors ménage apportée aux individus vivant avec au moins une autre personne est plus élevée que dans les autres pays (37 %), ce qui tendrait à faire moins peser le poids de la prise en charge sur les individus cohabitants que dans les autres pays. En Espagne en revanche, l'aide apportée à une personne dépendante vivant seule serait moins fréquente que dans les autres pays (51 %). Le rôle compensatoire de l'aide hors ménage vis-à-vis de la prise en charge fournie par les membres du ménage serait donc moins fort en Espagne.

Au final, que l'aide soit apportée par la cohabitation ou « à distance », la part de personnes âgées dépendantes soutenue par l'entourage s'avère relativement importante (83 % en moyenne), et remarquablement similaire dans tous les pays (tableau 3). C'est seulement sur le taux de personnes laissées pour compte que porte le constat d'homogénéité entre les différents pays considérés, puisqu'il ne vaut plus ni pour les modalités du soutien ni pour sa fréquence (graphique C de l'annexe 3).

Tableau 3
Proportion de ménages soutenus par leur entourage

En %

	Suède	Pays-Bas	Allemagne	France	Italie	Espagne
PAD (1) soutenues par l'entourage	79	79	83	86	87	85
Dont, PAD (1) cohabitant avec une autre personne	37	42	54	60	63	68
PAD (1) seule recevant une aide hors ménage	42	37	29	26	24	16
1. Personnes âgées dépendantes						

Lecture : En Suède, 79 % des personnes âgées dépendantes sont soutenues par l'entourage, c'est-à-dire identifiées comme cohabitantes avec une autre personne (37 %) ou recevant une aide hors ménage (42 %).

Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, couples à deux dépendants exclus, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

En schématisant, dans la prise en charge non professionnelle des personnes âgées dépendantes non institutionnalisées, les trois groupes de pays retenus se caractérisent de la façon suivante :

- les pays du sud de l'Europe (Espagne et Italie) connaissent un pourcentage élevé de ménages comprenant en plus de la personne âgée dépendante un autre individu, le plus souvent un enfant. Ils sont en contrepartie moins nombreux à recevoir une aide hors ménage. Malgré cela, quand l'implication dans l'aide ne passe pas par la cohabitation, elle s'avère dans la majorité des cas au moins hebdomadaire et très souvent quotidienne.

- Les pays du nord de l'Europe (Suède et Pays-Bas), connaissent eux une proportion relativement élevée de personnes âgées dépendantes vivant seules (près de six cas sur dix), les autres cohabitent essentiellement avec un conjoint. Ils sont en revanche une proportion plus importante que dans les pays du sud à recevoir une aide hors ménage mais cette aide est en majorité occasionnelle.

- Les pays d'Europe « continentale » (Allemagne et France), représentent une situation intermédiaire entre les deux groupes de pays précédents. Les personnes âgées dépendantes vivent moins souvent seules que dans les pays du nord de l'Europe même si les configurations de ménage dans lesquelles un parent dépendant cohabite avec un enfant sont plus rares que dans les pays du sud. La proportion de ménage recevant une aide hors ménage est légèrement plus importante que dans les pays du sud mais moins importante que dans les pays du nord. De la même manière, l'aidant le plus fréquent s'implique plus rarement quotidiennement que dans les pays du sud alors qu'il y a malgré tout plus de deux fois plus de ménages recevant une aide quotidienne de la part d'un individu que dans les pays du nord.

Le gradient Nord-Sud qui vient d'être évoqué n'est cependant pas toujours de mise. On note en effet un impact du niveau d'incapacité sur la probabilité d'être soutenu par un enfant identique dans tous les pays. De manière plus précise, cette homogénéité se retrouve à travers deux résultats. D'une part, dans tous les pays considérés, le niveau de dépendance joue sur la probabilité de former un ménage intergénérationnel uniquement dans le cas où la personne âgée n'a pas de conjoint. D'autre part, il influence, de la même manière dans tous les pays, la probabilité d'être soutenu par un enfant, que ce soutien passe par une aide rapprochée ou

Equipe Universitaire de Recherche "Institutions : coordination, Organisation"

à distance, aussi bien dans le cas où la personne âgée a un conjoint que dans le cas où elle n'en a pas (encadré 3).

Encadré 3

REGRESSION LOGISTIQUE DE LA PROBABILITÉ QU'UNE PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE A D'ÊTRE SOUTENUE PAR AU MOINS UN DE SES ENFANTS

Variable dépendante : probabilité de recevoir l'aide (cohabitation ou aide à distance) d'au moins un enfant				
	modèle 1		modèle 2	
	Population : PAD (1) avec conjoint (N=493)		Population : PAD (1) sans conjoint (N=557)	
	estimation	écart-type	estimation	écart-type
<i>constante</i>	-1,1602***	0,2471	0,293***	0,1123
indicatrice pays :				
<i>Allemagne</i>	0,5739**	0,2418	0,1724	0,2232
<i>France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Pays-Bas</i>	-0,5109	0,3259	-0,6919**	0,2688
<i>Suède</i>	-0,4833	0,3067	-0,0893	0,2067
<i>Italie</i>	0,7562***	0,2736	0,2435	0,251
<i>Espagne</i>	0,3958	0,2885	0,2195	0,2167
caractéristiques PAD				
Niveau d'incapacité :				
<i>léger ou modéré</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Sévère</i>	0,325**	0,1154	0,1858**	0,0965
PAD âge :				
<i>65;74</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>75;84</i>	0,3049	0,2633	0,00277	0,1248
<i>85;+</i>	-0,2693	0,6153	0,4942***	0,1456
caractéristiques de la fratrie				
nombre d'enfants:				
<i>1</i>	-0,5744***	0,2057	0,1463	0,1448
<i>2</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>3</i>	0,4789***	0,1689	-0,1765	0,1449
présence de filles dans la fratrie (croisé avec indicatrice pays) :				
<i>aucune</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>au moins une</i>	-0,1233	0,1491	0,3108***	0,1137
<i>au moins une*Allemagne</i>	-0,2997	0,2404	-0,124	0,2233
<i>au moins une*France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>au moins une*Pays-Bas</i>	0,3423	0,3243	-0,2504	0,2658
<i>au moins une*Suede</i>	-0,242	0,305	-0,0391	0,2059
<i>au moins une*Italie</i>	0,1046	0,2681	-0,00412	0,249
<i>au moins une*Espagne</i>	-0,3574	0,2859	0,06894***	0,2176
1. Personnes âgées dépendantes				

Lecture : *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %.

Champ : ménage comprenant un individu dépendant de plus de 65 ans ayant un, deux ou trois enfants.

EURISCO, Université Paris Dauphine

Email : eurisco@dauphine.fr, site web : <http://www.dauphine.fr/eurisco/>

Equipe Universitaire de Recherche "Institutions : coordination, Organisation"

Source : Enquête SHARE

2- S'impliquer auprès d'un parent dépendant : décision individuelle ou décision collective.

Outre l'état de dépendance, la structure familiale des personnes âgées apparaît aussi comme un élément déterminant en matière de soutien aux personnes âgées (encadré 3). Ainsi, la probabilité de recevoir un soutien de ses enfants, c'est à dire d'au moins l'un d'entre eux, semble dépendre de la taille de la fratrie (i.e. du nombre d'enfants) et de sa composition (plus précisément du fait d'avoir au moins une fille). Cependant, les effets sont plus complexes qu'on pourrait le penser à première vue. En effet, la probabilité de recevoir de l'aide de ses enfants ne semble pas réagir aux mêmes caractéristiques selon que la personne aidée peut ou non compter sur l'aide de son conjoint (encadré 3). Tout d'abord, le fait d'avoir une fille ne semble déterminant que pour les personnes qui n'ont pas de conjoint valide. Par ailleurs, plus surprenant, la probabilité de recevoir du soutien n'est sensible aux nombres d'enfants que dans le cas des personnes âgées ayant un conjoint en vie, c'est-à-dire probablement quand il s'agit pour les enfants de s'impliquer en tant que second. Pour le dire de manière plus provocante, faire des enfants ne protégerait pas contre la probabilité de se retrouver seul face à la dépendance.

Ces différents résultats guident la suite de l'analyse consacrée à l'implication des enfants et à l'influence que peut avoir la configuration familiale sur le soutien qu'ils apportent à leurs parents dépendants. Un premier éclairage est porté sur le comportement des fils et des filles pour préciser non seulement la fréquence de leur implication mais aussi leurs modalités spécifiques (cohabitation ou aide hors ménage). Un second temps approfondit la question du nombre d'enfants des personnes âgées dépendantes et de l'influence de la taille de la fratrie sur les comportements d'implication individuels et le résultat de leur agrégation pour le parent dépendant. On est alors amené assez naturellement à aborder une troisième question déjà latente, celle de l'inter-dépendance des décisions d'implication prises par les différents enfants d'une même personne âgée dépendante.

a) Les filles, et les fils dans une moindre mesure, pallient l'absence d'un conjoint auprès de leur parent dépendant

L'homogénéité qui caractérise le taux de personnes âgées recevant de l'aide de leur entourage (environ 8 personnes dépendantes sur 10) se retrouve quand on inverse la perspective. Ainsi, si l'on considère comme impliqué, tout enfant cohabitant avec son parent et tout enfant déclaré comme "aidant hors ménage", alors le taux d'implication global des enfants auprès de leur parent dépendant s'échelonne de 20% pour les Pays-Bas à 38% pour l'Espagne, sans qu'aucun des pays ne se distingue significativement des autres, sauf les deux extrêmes ($p=0,029$ pour un test unilatéral).

L'implication des enfants est systématiquement plus élevée lorsque le parent dépendant ne peut compter sur son conjoint ($p<0,01$ pour chaque pays), sauf pour l'Italie ($p=0,15$). Les différences d'implication sont importantes (voir tableau 4) : de l'ordre de 20 à 30 points de pourcentage, ce qui revient presque à doubler les taux d'implication. Enfin, l'implication auprès des parents seuls paraît extrêmement voisine d'un pays à l'autre : alors que l'aide aux parents ayant un conjoint reflète la classique distinction nord-sud, le taux d'implication auprès des parents dépendants sans conjoint est compris, dans cinq des six pays étudiés, entre 40% et 47%, soit près d'un enfant sur deux; seul les Pays-Bas se distinguent¹³ avec un taux d'implication d'un enfant sur quatre. Tout ceci laisse penser qu'une motivation importante de l'aide des enfants est de palier l'absence d'un conjoint auprès de leur parent dépendant, et que leur rôle s'en trouve sensiblement modifié.

Tableau 4

¹³ La probabilité critique dans la comparaison entre les Pays-Bas (26% d'implication) et la Suède qui lui succède immédiatement (avec 40% d'implication) est de 0,035 (pour un test bilatéral) ; pour la comparaison entre les deux extrêmes du groupe de tête (40% d'implication en Suède et 47% en Espagne), la probabilité critique est de presque 0,30.

Taux d'implication des enfants selon la situation matrimoniale de leur parent dépendant

Avec conjoint		Sans conjoint	
Italie	27 %	Espagne	47 %
Allemagne	22 %	Allemagne	43 %
Espagne	19 %	Italie	41 %
France	11 %	France	41 %
Pays-Bas	10 %	Suède	40 %
Suède	9 %	Pays-Bas	26 %

Lecture : En Italie, 27 % des enfants participent au soutien de leur parent dépendant quand ce dernier a un conjoint alors qu'ils sont 41 % quand il n'en a pas.

Champ : enfants de personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans ayant un nombre d'enfants inférieur ou égale à trois, couples de dépendants exclus, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Comment les enfants répondent-ils à l'absence d'un conjoint valide auprès de leur parent dépendant ? Au delà d'une plus grande fréquence d'implication, les modalités d'aide (cohabitation ou aide à distance) sont-elles modifiées ? Les fils et les filles répondent-ils avec la même ampleur, de la même manière ? Raisonner en termes de réponse à l'absence du conjoint, c'est-à-dire étudier la modification de l'implication des enfants permet de révéler qui supporte le poids de l'ajustement, et de quelle manière.

Trois résultats peuvent être mis en exergue. Tout d'abord, la plus forte implication auprès des parents seuls que l'on observe parmi les enfants non-cohabitant dans cinq pays sur six recouvre systématiquement une plus forte implication des filles, mais des fils dans seulement trois pays sur les cinq (tableaux 5) : France, Pays-Bas et Suède. Dans les deux premiers, l'augmentation est parallèle : aux Pays-Bas, les taux d'implication des fils et des filles sont similaires dans toutes les situations ; en France, les filles sont proportionnellement plus présentes que les fils, mais le fait que le parent soit seul n'aggrave pas l'écart, au contraire. Enfin, pour la Suède, la situation des fils et des filles n'est pas significativement différente, mais l'écart semble plutôt s'accroître lorsque le parent dépendant est sans conjoint.

On observe ensuite que, si les enfants sont plus fréquemment impliqués auprès de leur parent sans conjoint, c'est essentiellement une différence de comportement des enfants non-cohabitants (tableaux 5). En effet, à l'exception des données italiennes, le taux d'implication "à distance" est de deux à quatre fois plus élevé auprès des parents seuls. Les taux d'enfants cohabitant en revanche apparaissent moins sensibles (tableaux 6). En Suède et aux Pays-Bas, la cohabitation inter-générationnelle semble aussi rare que stable (respectivement 1% et 3% des enfants sont concernés) ; en France et en Allemagne, où le taux d'enfants cohabitant avec des parents en couple est aussi très faible, il double pour atteindre 9 % quand il s'agit de parents sans conjoint, mais la différence reste peu significative¹⁴; c'est donc seulement en Espagne et en Italie, où les taux de cohabitation sont déjà sensiblement plus élevés que dans les autres pays quand il s'agit des parents en couple (respectivement 12% et 15%), que la cohabitation inter-générationnelle apparaît comme une réponse à l'"isolement" du parent dépendant : on passe de 11% à 29% d'enfants cohabitant en Espagne et de 19% à 26% en Italie.

Tableau 5

Taux d'implication à distance des filles et des fils avec leur parent dépendant selon que le parent est seul ou en couple.

¹⁴ Les probabilités critiques sont de 0,17 pour les données françaises et de 0,11 pour les données allemandes, dans le cadre d'un test bilatéral.

	Filles			Fils			Ensemble des enfants		
	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)
Allemagne	0,21	0,46	0,006	0,17	0,26	0,28	0,19	0,37	0,004
Espagne	0,06	0,44	<0,001	0,10	0,18	0,26	0,08	0,29	0,001
France	0,14	0,41	0,01	0,02	0,26	0,003	0,08	0,35	<0,001
Italie	0,21	0,19	0,88	0,05	0,13	0,34	0,14	0,17	0,722
Pays-Bas	0,06	0,25	0,023	0,08	0,23	0,04	0,07	0,24	0,002
Suède	0,06	0,46	<0,001	0,10	0,35	0,001	0,08	0,4	<0,001

1. Probabilité critique du test bilatéral d'égalité des taux selon l'existence ou non d'un conjoint du parent dépendant

Lecture :
En
Allemagne,
21 % des
filles
participent
au soutien
à distance
de leur
parent
dépendant
quand ce
dernier a
un conjoint
alors

qu'elles sont 46 % quand il n' en a pas.

Champ : enfants de personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans ayant un nombre d'enfants inférieure ou égale à trois, couples de dépendants exclus, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Tableau 6

Taux de cohabitation inter-générationnelle des filles et des fils avec leur parent dépendant selon que le parent est seul ou en couple

	Filles			Fils			Ensemble des enfants		
	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)	Avec conjoint	Sans conjoint	p*(1)
Allemagne	0,02	0,9	0,15	0,05	0,09	0,37	0,04	0,09	0,11
Espagne	0,06	0,37	0,001	0,16	0,14	0,78	0,11	0,29	0,02
France	0,05	0,08	0,56	0,01	0,09	0,15	0,03	0,09	0,17
Italie	0,09	0,30	0,08	0,22	0,29	0,56	0,19	0,26	0,10
Pays-Bas	0,02	0,02	0,80	0,03	0,04	0,70	0,03	0,03	0,92
Suède	0,01	0,01	0,82	0,01	0,00	0,32	0,01	0,01	0,76

1. Probabilité critique du test bilatéral d'égalité des taux selon l'existence ou non d'un conjoint du parent dépendant

Lecture :
En
Allemagne,
2 % des
filles
cohabitent
avec leur
parent
dépendant
quand ce
dernier a
un conjoint
alors
qu'elles
sont 9 %

quand il n' en a pas.

Champ : enfants de personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans ayant un nombre d'enfants inférieure ou égale à trois, couples de dépendants exclus, données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Cependant, le comportement de cohabitation semble répondre à deux logiques différentes pour les fils et les filles. En effet, si, en Espagne comme en Italie, les fils cohabitent plus fréquemment avec leurs parents que dans les autres pays, ils cohabitent dans les mêmes proportions, que leur parent soit seul ou en couple (respectivement 14% et 16% en Espagne ; 29% et 22% en Italie). Les filles quant à elles cohabitent aussi souvent, voire plus souvent encore, que les fils avec leur parent, lorsque celui-ci est seul : 30% des filles ayant un parent seul en Italie, et 37% en Espagne. Mais il ne s'agit pas là d'un comportement "structurel" comme dans le cas des garçons : quand leurs parents vivent en couple, elles ne cohabitent pas plus fréquemment que les filles des autres pays étudiés (moins de 10% dans les deux cas). La cohabitation comme ajustement à la situation matrimoniale d'un parent dépendant est donc le seul fait des filles, et c'est là le troisième résultat.

Ceci conduit à noter, pour finir, la situation particulière des filles espagnoles : comme en Allemagne et en Italie, c'est uniquement sur elles que porte l'ajustement de comportement selon que leur parent dépendant est seul ou en couple. Mais, alors qu'elles sont très peu impliquées tant que leurs parents sont en couple

(significativement moins qu'en Allemagne et en Italie), elles sont au premier rang non seulement en matière de cohabitation (comme les italiennes) mais aussi dans l'aide à distance (comme les allemandes) dès que leur parent dépendant est seul : une sur trois cohabite et la moitié de celles qui ne cohabitent pas sont impliquées.

b) Deux personnes âgées dépendantes sur trois sont aidées par un de leurs enfants au moins, quel que soit leur nombre.

Nous avons jusqu'à présent considéré l'implication des enfants auprès de leur parent dépendant sans prendre en compte la dimension collective des décisions d'aide au sein des fratries. Nous abordons ici cette question en nous intéressant à l'effet de la taille des fratries sur l'implication des enfants auprès des personnes âgées dépendantes, et, en miroir, à la probabilité pour ces dernières de recevoir de l'aide d'un enfant selon qu'elles en ont un, deux ou trois. Comme précédemment, nous distinguerons le cas des parents dépendants avec conjoint de celui des parents dépendants sans conjoint.

Le tableau 7 restitue, pour chaque pays, les taux d'implication des enfants de personnes âgées dépendantes sans conjoint en fonction de la taille de la fratrie à laquelle ils appartiennent. On constate que, pour chaque pays, les taux d'implication diminuent de façon monotone avec la taille de la fratrie ; cette diminution est largement significative : le taux d'implication des enfants appartenant à des fratries de deux est plus faible que celui des enfants uniques, pour un risque de première espèce de 10% (le risque est inférieur à 5% pour l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne); seule la Suède ne présente pas de diminution significative de l'implication des enfants de fratries de deux enfants par rapport aux enfants uniques. La diminution de l'implication des enfants entre les fratries de deux et de trois enfants est moins marquée et non significative aux Pays-Bas et en Italie, elle est en revanche sensible et significative au seuil de 5% pour les autres pays.

Le tableau 8 permet de mesurer l'effet de l'évolution du taux d'implication des enfants en fonction de la taille de la fratrie sur l'aide apportée aux parents dépendants, en se plaçant, cette fois, du point de vue des parents. On peut constater que la part des personnes âgées dépendantes sans conjoint recevant de l'aide de leur(s) enfant(s) ne présente pas d'évolution marquée et univoque en fonction de la taille de la fratrie dans les six pays étudiés. Les évolutions constatées sont très variées, peu marquées et statistiquement non significatives : le taux de personnes dépendantes recevant de l'aide de leur(s) enfant(s) pour une taille de fratrie donnée n'est pas significativement différent, au seuil de 10%, du même taux pour une autre taille de fratrie. Quel que soit le pays étudié, avoir plus d'enfants (au moins jusqu'à trois) n'augmente pas la probabilité d'être aidé pour les personnes âgées dépendantes sans conjoint¹⁵. Ce résultat reste valable à niveau de dépendance, âge du parent et composition de la fratrie donnés comme le montre les résultats de la régression logistique (encadré 3) : pour une personne âgée sans conjoint, la taille de la fratrie ou autrement dit, le nombre de ses enfants vivants, n'a pas d'effet significatif sur la probabilité qu'elle reçoive une aide d'au moins l'un d'entre eux¹⁶.

Lorsque le parent n'a pas ou plus de conjoint, tout se passe donc comme si le nombre d'enfants n'avait aucun effet sur la probabilité d'être aidé par l'un d'entre eux au moins, ou, dit autrement, que la norme sociale de prise en charge d'un parent dépendant ne pesait pas réellement sur les enfants séparément mais sur les fratries. En matière d'implication familiale (et indépendamment de l'intensité des solidarités familiales qui peuvent s'y attacher), la diminution de la taille moyenne des fratries, constatée dans certains pays européens, devrait donc avoir des conséquences sur les enfants, plus souvent mis à contribution, plutôt que sur les parents dépendants.

Tableau 7

Taux d'implication des enfants par taille de fratrie des personnes âgées dépendantes sans conjoint

¹⁵ Nous négligeons ici le fait que pour une personne âgée dépendante, la probabilité d'avoir des enfants en vie augmente avec le nombre d'enfants.

¹⁶ Nous rappelons que nous ne considérons ici que l'implication des enfants sans tenir compte de l'intensité, de la fréquence ou des types de tâches effectuées.

	<i>Allemagne</i>	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Espagne</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Suède</i>
<i>Fratrie de 1</i>	64% (37)	68% (24)	76% (26)	63% (41)	58% (10)	53% (28)
<i>Fratrie de 2</i>	44% (82)	46% (58)	40% (54)	45% (106)	30% (66)	44% (104)
<i>Fratrie de 3</i>	27% (63)	27% (69)	24% (72)	39% (84)	20% (75)	29% (102)

Lecture : En Allemagne, 64 % des enfants uniques, 44 % des enfants appartenant à une fratrie de deux et 27 % des enfants appartenant à une fratrie de trois s'impliquent dans l'aide à leur parent dépendant. Les effectifs des échantillons apparaissent entre parenthèses.

Champ : enfants de personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans sans conjoint ayant un, deux ou trois enfants ; données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Tableau 8

Personnes âgées dépendantes sans conjoint recevant de l'aide d'un ou de plusieurs enfants

	<i>Allemagne</i>	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Espagne</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Suède</i>
<i>Fratrie de 1</i>	64% (37)	68% (24)	76% (26)	63% (24)	58% (10)	53% (28)
<i>Fratrie de 2</i>	67% (41)	63% (29)	53% (17)	74% (53)	44% (33)	70% (52)
<i>Fratrie de 3</i>	56% (21)	61% (23)	66% (24)	70% (28)	41% (25)	50% (34)

Lecture : pour chaque pays et taille de fratrie, le taux PAD recevant de l'aide d'au moins un enfant. Les effectifs des échantillons apparaissent entre parenthèses.

Champ : Personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans sans conjoint ; données pondérées.

Source : Enquête SHARE

En revanche, pour les parents dépendants vivant avec un conjoint, les résultats sont nettement différents puisque l'on peut constater (encadré 3) que la taille de la fratrie augmente la probabilité d'être aidé par ses enfants.

La différence des évolutions des taux d'implication des enfants avec la taille des fratries, selon que les personnes âgées dépendantes vivent en couple ou non, s'explique très certainement par la nature de l'aide apportée par les enfants : dans un cas, l'aide des enfants est généralement une aide d'appoint, dans l'autre cas, il s'agit souvent d'une véritable prise en charge. Alors que tout se passe comme si la « décision d'aider », en réponse directe à un besoin, se prenait au niveau de la fratrie pour les parents dépendants sans conjoint, la « décision d'aider » au sein des fratries d'enfants de parents encore en couple relèverait des décisions individuelles des enfants ; c'est ainsi que, dans ce dernier cas, avoir plus d'enfants augmenterait mécaniquement les chances d'être aidé par l'un d'entre eux.

La description des taux d'implication des enfants ne nous renseigne cependant pas sur les modes de coordination ou d'interactions au sein des fratries composées de plusieurs enfants. Les logiques de fratries ou les logiques individuelles entrevues précédemment ne peuvent véritablement s'éclairer qu'une fois compris les comportements d'implication conditionnels des enfants au sein des fratries, c'est-à-dire une fois compris les réactions des membres d'une fratrie à l'implication de leurs frères et sœurs.

c) Aider seul et aider à plusieurs dans les fratries multiples

Comme nous venons de le préciser, la mesure individuelle de l'implication des enfants auprès de leur parent dépendant ne nous a pas permis de nous interroger sur les interactions entre enfants au sein des fratries multiples (de deux et trois enfants). Une première façon simple de s'intéresser à cette question est de mesurer la fréquence des situations d'aide multiple au sein des fratries de deux et trois enfants¹⁷. Cela nous

¹⁷ La littérature consacrée à la prise en charge familiale de la dépendance a souvent restreint l'analyse au seul aidant "principal". Nos résultats suggèrent que, dans le cas d'une définition large de l'implication des enfants, cette hypothèse de travail mérite d'être revisitée.

permet de vérifier immédiatement si les logiques de fratries correspondent tout bonnement à la désignation d'un enfant aidant unique.

Dans les fratries multiples, lorsque les enfants s'impliquent, l'aide est apportée par plusieurs enfants dans un cas sur trois.

Compte tenu des faibles effectifs des fratries de trois enfants, nous considérons la population regroupant les fratries de deux et de trois d'enfants ; sur cette population, le tableau 9 décrit, pour l'ensemble des personnes âgées dépendantes, la répartition des aides filiales selon trois configurations : l'absence d'aide des enfants, un seul enfant aidant, plusieurs enfants aidants.

Tableau 9
Distributions des configurations d'aide pour les fratries multiples

	<i>Allemagne (156)</i>	<i>France (103)</i>	<i>Italie (124)</i>	<i>Espagne (172)</i>	<i>Pays-Bas (138)</i>	<i>Suède (180)</i>
<i>pas d'aide</i>	47%	57%	43%	45%	66%	52%
<i>1 enfant aide</i>	34%	28%	44%	38%	24%	30%
<i>2 ou + aident</i>	19%	15%	13%	17%	10%	18%

Lecture : En Allemagne, 47 % des personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans ayant deux ou trois enfants ne reçoivent le soutien (de part la cohabitation ou l'aide hors-ménage) d'aucun d'entres eux, 34 % d'un seul et 19 % d'au moins deux enfants. Les effectifs des échantillons apparaissent entre parenthèses.

Champ : personnes âgées de plus de 65 ans avec et sans conjoint ayant deux ou trois enfants ; données pondérées.

Source : Enquête SHARE

En comparaison avec la distribution moyenne de l'échantillon des pays étudiés, seule la distribution de l'Italie se distingue de manière presque significative ($p=12\%$) : la fréquence importante de la configuration à un seul enfant aidant (liée à la fréquence importante des cohabitations probablement) explique cette singularité de l'Italie. Ce pays s'éloigne le plus nettement de la France et des Pays-Bas (leurs distributions sont différentes de celle de l'Italie pour des risques de première espèce 6% et 1%). Par ailleurs, la distribution des Pays-Bas, avec une forte proportion de la configuration d'absence d'aide, constitue une autre distribution singulière puisqu'elle est significativement différente de celle de l'Allemagne ($p=0,01$), de l'Espagne ($p=0,01$), de la Suède ($p=0,10$) et de l'Italie naturellement.

L'aide multiple est systématiquement plus réduite que l'aide unique mais représente, à l'exception de l'Italie, près ou plus de la moitié de l'aide isolée ; les différences sont significatives au seuil de 5% pour l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas et approchent la significativité à 10% pour l'Allemagne et la Suède. Finalement, sur la sous population des fratries aidantes, les pays étudiés sont très semblables (sur cette sous population aucune distribution n'est significativement différente de la distribution moyenne)

La fréquence significative des situations où plusieurs enfants sont impliqués nous pousse finalement à nous intéresser de plus près encore aux interactions entre enfants d'une fratrie confrontée à la dépendance d'un parent.

Dans les fratries de deux, aînés et cadets décident de s'impliquer indépendamment

Pour mesurer le rôle des interactions dans les décisions d'aide nous avons comparé les taux d'implications des enfants de fratries de deux enfants selon que l'autre enfant de la fratrie aide ou non. Les fratries de deux ont été isolées des fratries de trois enfants pour se concentrer uniquement sur les effets d'interactions et les séparer des effets de taille des fratries. Ces taux d'implication conditionnels¹⁸ sont reportés dans le tableau 10 pour la population de personnes âgées sans conjoint¹⁹.

Tableau 10

Taux d'implication conditionnels dans la population des enfants de personnes âgées dépendantes sans conjoint (cas des fratries de deux)

	<i>Allemagne</i>	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Espagne</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Suède</i>
<i>sans enfant. aidant</i>	42% (48)	33% (33)	29% (34)	53% (55)	21% (48)	38% (58)
<i>avec enfant aidant</i>	41% (34)	56%(25)	50% (20)	43% (51)	44% (18)	52% (46)

Champ: enfants de personnes âgées dépendantes de plus de 65 ans sans conjoint ayant deux enfants ; les effectifs des échantillons entre parenthèse.

Lecture : En Allemagne, 42% des individus ayant un frère ou une sœur non impliqué sont eux-mêmes impliqué alors qu'ils sont 41% dans ce cas quand ils ont un frère ou une sœur impliqué.

Source : Enquête SHARE

Dans l'ensemble, les taux d'implication conditionnels sont plus élevés lorsque l'autre enfant est lui-même aidant ; l'Allemagne avec des taux d'implication très proches et l'Espagne avec un ordre inversé font exceptions. Par ailleurs, seules les différences en France et aux Pays-Bas sont significatives.

Encadré 4

« PROBABILITÉS CONDITIONNELLES »²⁰

Pour les fratries de 2 enfants, 4 configurations d'aide sont observées : aucun des deux enfants n'aide (soit N_{00} fratries), le premier enfant aide et pas le second (soit N_{10} fratries), le deuxième enfant aide et pas le premier (soit N_{01} fratries), les deux enfants aident (soit N_{11} fratries). Appelons maintenant p la probabilité inconditionnelle qu'un enfant soit impliqué, p_0 la probabilité qu'il s'implique sachant que sa sœur (ou son frère) ne s'implique pas et p_1 la probabilité qu'il s'implique sachant que sa sœur (ou son frère) s'implique. Il existe naturellement une relation entre la probabilité inconditionnelle et les probabilités conditionnelles :

$$p = p_0 / (1 + p_0 - p_1).$$

Il est par ailleurs possible d'écrire la probabilité que l'on observe la répartition ($N_{00}, N_{10}, N_{01}, N_{11}$) :

$$L = [(1 - p)(1 - p_0)]^{N_{00}} [(1 - p)p_0]^{N_{01}} [(1 - p_1)p]^{N_{10}} [pp_1]^{N_{11}}$$

En remplaçant p par sa valeur, la maximisation de cette vraisemblance conduit aux estimations suivantes :

$$\hat{p}_0 = (N_{01} + N_{10}) / (2N_{00} + N_{01} + N_{10})$$

$$\hat{p}_1 = 2N_{11} / (2N_{11} + N_{01} + N_{10})$$

¹⁸ L'encadré 4 précise le calcul de ces taux d'implication conditionnels ainsi que leur propriétés statistiques.

¹⁹ Les effectifs pour les parents avec conjoint sont trop réduits.

²⁰ Cette présentation est inspirée de Solon et al.(1987).

Ce sont ces estimations qui sont calculées dans le tableau 10.

Contrairement aux résultats attendus dans les modèles d'interactions du type « passager clandestin » – chaque enfant souhaite que sa mère (son père) soit aidé(e) par un membre de la fratrie mais préfère que ce soit quelqu'un d'autre que lui-même - la probabilité qu'un enfant aide n'est pas plus faible quand un autre membre de la fratrie aide.

Il convient néanmoins de ne pas interpréter trop rapidement ces résultats en termes d'interactions stratégiques car nous avons implicitement et abusivement supposé que la décision d'aide d'un enfant ne nous informait sur rien d'autre que sur la décision elle-même. Or, le fait qu'un enfant n'aide pas peut être un signal que le parent dépendant n'a que peu besoin d'aide, ou, inversement, le fait qu'il aide peut informer d'un besoin d'aide important. Plus généralement, les configurations d'aide observées peuvent être fortement influencées par le contexte des prises de décision, c'est-à-dire par les caractéristiques des familles étudiées ; il est certainement réducteur de vouloir les expliquer uniquement comme le résultat de simples interactions stratégiques.

Une estimation simultanée de la probabilité d'implication des enfants appartenant à une même fratrie (encadré 5) permet d'avancer sur cette question de l'importance relative des effets de contexte et d'interactions. Sur la population des fratries de deux enfants de parents dépendants sans conjoint, la probabilité d'être impliqué est estimée simultanément pour les aînés et les cadets grâce à un probit bi-varié. D'après les résultats obtenus, l'implication du frère ou de la sœur n'a jamais d'influence significative directe (au seuil de 10%) sur la probabilité d'aider des cadets et des aînés²¹. Les décisions des enfants apparaissent donc, en première analyse, comme indépendantes.

On remarque que les aînés et les cadets se comportent assez différemment, mis à part l'influence de la situation familiale, n'avoir ni conjoint ni enfants pousserait les enfants à s'impliquer, indistinctement du rang dans la fratrie. Les aînés sont influencés par les caractéristiques du parent dépendant, son niveau de dépendance et son âge, ce qui n'est pas le cas du cadet. Ce dernier est, quant à lui, sensible aux caractéristiques de la fratrie à laquelle il appartient. En particulier, plus la différence d'âge qui le sépare de son aîné est importante, plus sa probabilité d'aider est élevée ; on pourrait l'interpréter comme un effet « deuxième enfant unique » : sensiblement plus jeune que l'aîné, il serait dans une situation objective d'enfant unique dans son enfance ce qui le conduirait à adopter un comportement d'implication plus proche de celui des enfants uniques. Il est à noter également que les cadettes s'impliquent plus souvent que les cadets surtout quand l'aîné est un garçon, alors que cet effet genre ne joue pas pour les aînés. Enfin, nos résultats semblent capturer une norme familiale faisant reposer le poids de la prise en charge sur l'enfant, qui, par sa situation matrimoniale ou sa situation vis-à-vis du marché du travail, est le plus « disponible » pour aider son parent âgé dépendant. En particulier, les cadets s'impliqueraient d'autant moins fréquemment que leur aîné n'a ni conjoint ni enfant. De la même manière, l'aîné s'impliquerait d'autant plus fréquemment qu'il est lui-même inactif alors que son cadet est actif à plein temps. Enfin, l'implication moindre des deux enfants, toutes choses égales par ailleurs, quand ils ont tous les deux un niveau d'éducation élevé indique sans doute un recours plus important à une aide professionnelle.

Les effets de contexte semblent ainsi particulièrement subtils et étroitement dépendants de la composition de la fratrie ; il serait cependant nécessaire d'aller plus loin dans la modélisation pour s'assurer qu'ils ne cachent pas des effets d'interactions entre les frères et sœurs. Néanmoins, une modélisation structurelle complète de ces interactions nous conduirait trop loin au regard de l'ambition de cet article²².

²¹ Les résultats présentés ici intègrent l'implication de l'aîné comme variable explicative de l'implication du cadet. L'alternative consistant à intégrer l'implication du cadet comme variable explicative de l'implication de l'aîné a aussi été testée mais apparaît encore plus éloignée des seuils de significativité.

²² A notre connaissance très peu de travaux empiriques se sont attelés à ce type de modélisation dans le contexte de la prise en charge d'un parent dépendant ; on pourra néanmoins se référer à Hiedemann B. et Stern S. (1999), pour un exemple de modélisation

*
* *

Des différents éclairages portés ici sur l'aide aux personnes âgées dépendantes à travers l'Europe, nous pouvons retenir deux principaux enseignements concernant le fonctionnement de la famille en tant que groupe de solidarité ou de production.

Tout d'abord, il semble difficile d'isoler les comportements d'aide de la structure familiale dans laquelle ils s'inscrivent : ainsi, le fait qu'une personne âgée puisse compter sur son conjoint change sensiblement le comportement d'implication de ses enfants. Ensuite, l'isolement du parent semble associé à l'existence de comportements collectifs chez les enfants, repérables par des régularités à l'échelle des fratries plus qu'à celle des enfants. Enfin, effet de contexte ou d'interaction, il semble bien que la place occupée dans la fratrie modifie non pas la probabilité de s'impliquer, mais le comportement d'implication lui-même : tandis que les aînés s'ajustent sur les caractéristiques de leur parent dépendant, les cadets s'ajustent sur celles de leurs aînés.

Pour autant, et c'est un enseignement plus inattendu que le premier, les normes de solidarité familiale à l'égard des ascendants semblent très homogènes à travers l'Europe, pour le moins au niveau de généralité que nous avons adopté. Ainsi, le taux de parent laissés pour compte, le taux d'implication des enfants auprès de leurs parents sans conjoint ou encore la répartition des fratries multiples entre configuration à aidant unique ou multiple sont très voisins d'un pays à l'autre. De même les ajustements de l'implication familiale au degré de dépendance de la personne âgée apparaissent similaires. Derrière ces similitudes, on trouve bien sur des modalités d'implication (cohabitation ou aide hors-ménage) ou de répartition (entre filles et fils) propres à chaque pays. Mais on ne peut qu'être frappé par la conformité des comportements familiaux de soutien, en particulier, aux parents qui ne peuvent plus compter sur la présence d'un conjoint valide : ces résultats suggère l'existence d'une norme morale de solidarité assez identique selon les pays qui pèserait sur les aidants potentiels de première ligne (le conjoint quand il existe, la fratrie des enfants quand il fait défaut).

Equipe Universitaire de Recherche "Institutions : coordination, Organisation"

	probabilité d'implication du cadet		probabilité d'implication de l'aîné	
	estimation	écart-type	estimation	écart-type
<i>constante</i>	-2,96**	1,37		
indicatrice pays :				
<i>Allemagne</i>	ns	ns	ns	ns
<i>France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Pays-Bas</i>	ns	ns		
<i>Suède</i>	ns	ns	0,76**	0,37
<i>Italie</i>	ns	ns	ns	ns
<i>Espagne</i>	ns	ns	ns	ns
caractéristiques PAD				
Niveau d'incapacité :				
<i>léger ou modéré</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Sévère</i>	ns	ns	0,53**	0,21
PAD âge :				
<i>65;74</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>75;84</i>	ns	ns	0,98***	0,30
<i>85;+</i>	ns	ns	1,40***	0,38
caractéristiques propres au cadet				
âge :				
<i>Câge</i>	0,04*	0,02		
situation matrimoniale:				
<i>avec conjoint, avec enfant(s)</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>sans conjoint, avec enfant(s)</i>	ns	ns	ns	ns
<i>avec conjoint, sans enfant</i>	ns	ns	ns	ns
<i>sans conjoint, sans enfant</i>	1,9***	0,50	ns	ns
caractéristiques de l'aîné				
âge :				
<i>Aâge</i>			ns	ns
situation matrimoniale :				
<i>avec conjoint, avec enfant(s)</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>sans conjoint, avec enfant(s)</i>	ns	ns	ns	ns
<i>avec conjoint, sans enfant</i>	-1,14**	0,49	ns	ns
<i>sans conjoint, sans enfant</i>	ns	ns	1,38***	0,33
caractéristiques croisées de l'aîné et du cadet				
sexe :				
<i>Cgarçon_Agarçon</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Cgarçon_Afille</i>	0,50*	0,29	ns	ns
<i>Cfille_Agarçon</i>	1,18***	0,40	ns	ns
<i>Cfille_Afille</i>	0,54*	0,29	ns	ns
années d'écart entre l'aîné et le cadet:				
<i>moins de 5 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>entre 5 et 10</i>	ns	ns	ns	ns
<i>plus de 10</i>	0,57*	0,35	ns	ns
Activité de l'aîné et du cadet :				
<i>aucun ne travaille à temps plein</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>l'aîné travaille à temps plein</i>	ns	ns	ns	ns
<i>le cadet travaille à temps plein</i>	ns	ns	0,77**	0,36
<i>les deux travaillent à temps plein</i>	ns	ns	-0,99**	0,45
Niveau d'éducation de la fratrie :				
<i>l'un des deux n'a pas fait d'études supérieures</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>les deux ont fait des études supérieures</i>	-0,60**	0,27	-0,67**	0,28
Implication de l'aîné				
<i>l'aîné n'est pas impliqué</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>		
<i>l'aîné est impliqué</i>	ns	ns		

Encadré 5 :

PROBIT BIVARIÉE DE L'IMPLICATION DES CADETS ET AÎNÉS DE FRATRIES DE DEUX

Lecture : *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %

Champ : cadet et aîné appartenant à une fratrie de deux et ayant un parent âgé dépendant sans conjoint
Source : Enquête SHARE

Annexe 1

Régression logistique des situations de cohabitation entre un individu de plus de 65 ans et un de ses enfants

	Variable dépendante : enfantcohabitant (0/1)			
	Population des ménages comprenant un individu seul de plus de 65 ans (N=1758)		Population des ménages comprenant un couple de plus de 65 ans (N=2233)	
	Estimation	Ecart-type	Estimation	Ecart-type
<i>constante</i>	-1,785***	0,1052	-2,1971***	0,163
indicatrice pays:				
<i>Suède</i>	-2,1414***	0,3289	-1,274***	0,2424
<i>Hollande</i>	-0,8436***	0,2191	-0,7549***	0,2067
<i>Allemagne</i>	0,2069	0,1606	-0,3634**	0,1771
<i>France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Italie</i>	1,4918***	0,1402	1,4435***	0,1338
<i>Espagne</i>	1,5941***	0,1305	1,4558***	0,1365
Age de la personne âgée ou du couple:				
<i>[65;74]</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>[75;84]</i>	-0,2609***	0,0919	-0,7018***	0,1891
<i>[84;+]</i>	0,3167***	0,1126	-0,044	0,4012
Niveau d'incapacité:				
<i>sans incapacité</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>avec incapacité</i>	0,2953***	0,0957	0,0724	0,0882
Incapacité*Pays:				
<i>avec incapacité*Suède</i>	-0,0034	0,3286	-0,0408	0,2417
<i>avec incapacité*Hollande</i>	-0,2617	0,2181	0,2696	0,2064
<i>avec incapacité*Allemagne</i>	0,0736	0,1601	0,0168	0,1764
<i>avec incapacité*France</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>avec incapacité*Italie</i>	-0,0287	0,1396	-0,1138	0,1329
<i>avec incapacité*Espagne</i>	0,0095	0,1303	0,0021	0,1342
Nombre d'enfants:				
<i>Un enfant</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
<i>Plusieurs enfants</i>	0,1408*	0,0802	0,1065	0,0922

Lecture : *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %

Champ : ménage comprenant un individu de plus de 65 ans ayant au moins un enfant

Source : Enquête SHARE

Annexe 2

Regard sur le type d'aide reçue par les ménages aidés

Au regard de l'aide dans les tâches ménagères ou administrative, les six pays présentent une relativement forte homogénéité (tableau D).

En particulier, dans les 6 pays considérés, l'aide la plus fréquemment reçue est une aide ménagère. En moyenne, 80 % des ménages aidés reçoivent ce type d'aide.

Aussi, plus d'un ménage aidé sur deux, quel que soit le pays considéré, est aidé dans ses tâches administratives, le taux d'aidés pour ce type de tâches étant proche de 70% en France et en Italie.

Fréquemment les ménages reçoivent les 2 types d'aide : 51 % en moyenne reçoivent à la fois une aide ménagère et une aide dans les tâches administratives en Allemagne, France, Italie et Espagne alors qu'ils sont 32 % en Suède et Pays-Bas.

Mis à part les différences au regard du sexe des enfants déclarés aidants, les 6 pays ne se distinguent pas significativement les uns des autres au regard de l'aide ménagère et administrative. Cette relative homogénéité ne se retrouve cependant pas dans l'aide dans les soins personnels. La part de ménage aidé recevant une aide dans les soins personnels est nettement plus faible relativement aux deux autres modalités d'aide. Elle est en effet, contrairement à l'aide ménagère ou administrative en grande partie réservée aux ménages comportant une personne âgée sévèrement dépendante. L'aide dans les soins personnels est en effet dans 81 % des cas en moyenne reçue par des ménages ayant un individu souffrant d'incapacité sévère. Elle est aussi associée à une aide domestique et/ou administrative dans 94 % des cas en moyenne.

Aussi, et contrairement aux deux autres modalités d'aide, la proportion de ménages aidés recevant une aide dans les soins personnels diffère largement entre pays. Alors que plus de 50 % des ménages en moyenne reçoivent une aide dans les soins personnels en Espagne et Italie, ils sont 34 % en Allemagne, 19 % en France et moins de 15 % en Suède et Pays-Bas.

En France et en Espagne cette aide est fournie dans 95 % des cas par un membre de la famille alors qu'elle l'est en moyenne dans les autres pays dans seulement trois cas sur quatre.

Ces différences entre pays, nettement plus visibles dans l'aide pour les soins personnels que dans l'aide pour les tâches ménagères ou administratives démontrent une plus forte hétérogénéité des pays dans la prise en charge informelle des personnes âgées souffrant d'incapacité sévère que dans la prise en charge des personnes âgées souffrant d'incapacité modérée ou légère. Ce phénomène peut là aussi en partie s'expliquer par la proportion plus faible de personnes âgées en institution parmi les personnes sévèrement dépendante dans les pays du sud que dans le reste de l'Europe, principalement au regard de la Suède et des Pays-Bas.

Malgré tout, au regard de la proportion de ménages recevant une aide hors ménage dans les soins personnels, de la proportion de fils et de filles parmi les membres de la famille déclarés aidants dans ce type de soins, ces résultats tendent à montrer que vis-à-vis de la prise en charge des personnes âgées sévèrement dépendantes, la France a un profil nettement différent de ses voisins du sud et très proche des pays du nord de l'Europe.

Tableau D

Proportion de ménages aidés hors ménage recevant une aide administrative, ménagère ou dans les soins personnels.

	Suède	Pays-Bas	Allemagne	France	Italie	Espagne
Aide administrative	52%	59%	56%	67%	68%	56%
Aide ménagère	80%	69%	92%	81%	67%	78%
Aide à la fois administrative et ménagère	32%	32%	51%	51%	54%	45%
Aide dans les soins personnels	15%	13%	34%	19%	56%	48%
Aide uniquement dans les soins personnels	0%	4%	2%	4%	19%	11%

Champ : Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, couples à deux dépendants exclus; données pondérées.

Source : Enquête SHARE

Annexe 3

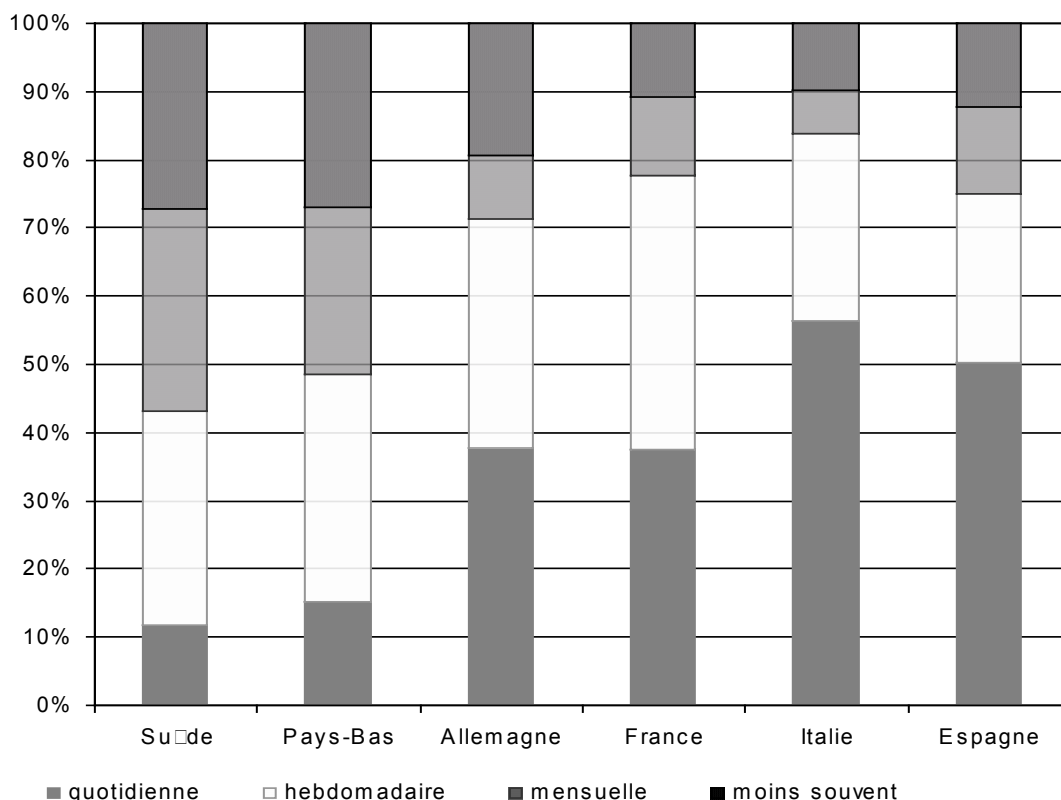
Regard sur la fréquence de l'aide fournie par l'aidant informel le plus régulier

En plus d'aider plus fréquemment par la cohabitation, les aidants "à distance" s'impliquent plus régulièrement dans les pays d'Europe du sud que dans le reste de l'Europe. En Italie et Espagne, plus d'un ménage aidé sur deux reçoit une aide quotidienne alors qu'ils ne sont aidés quotidiennement que dans 15 % des cas en Suède et aux Pays-Bas, l'Allemagne et la France représentant encore une fois une situation intermédiaire entre les deux groupes de pays. Dans les pays d'Europe du Nord, la fréquence de l'aide est majoritairement mensuelle ou moins fréquente puisque seulement 44 % en Suède et 48 % aux Pays-Bas des ménages aidés reçoivent une aide au moins hebdomadaire, contre par exemple 84 % en Italie.

Les différences entre pays mettent en avant au regard de la fréquence de l'aide peuvent confirmer l'existence d'un biais de sélection issu de l'institutionnalisation variable selon le pays. Les chiffres obtenus pourraient en effet traduire le fait que les personnes âgées dépendantes nécessitant une aide quotidienne sont plus fréquemment en institution en Suède et aux Pays-Bas qu'en Espagne et en Italie, et dans une moindre mesure qu'en Allemagne et en France. Si c'est le cas, il est à noter que l'implication de l'entourage semble moins sensible que le degré d'implication au niveau d'incapacité de la personne âgée : considérer uniquement l'implication dans l'aide et non l'intensité de l'aide minimise l'impact du biais de sélection.

Graphique C

Fréquence de l'aide apportée par l'individu hors ménage qui aide le plus souvent



Champ: Ménages des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant d'incapacité sévère ou d'incapacité modérée ou légère, couples à deux dépendants exclus.

Source : Enquête SHARE

Bibliographie

Assous L. et Ralle P. (2000), « La prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une mise en perspective internationale », Conférence internationale de recherche en sécurité sociale « an 2000 », Helsinki, 25-27 septembre.

Beaufils B. (1997), « De la mesure de la dépendance », *Actualité et dossier en santé publique*, n°20.

Béliard A., Fontaine R., Perrin-Heredia A., Soutrenon E. et Weber F. (2006), « Care and Transmission. The Case of French Alzheimer's Disease », Law and Society Association, Baltimore, Workshop « Care, Law and Public Policy », 8 juillet.

Boaz R.F. et Muller C.F. (1992), « Paid work and unpaid help by caregivers of the disabled and frail elders », *Medical care*, vol 30, n°2, pp.149-158.

Bonsang A. (2006), « How to middle-aged children allocate time and money transfers to their older parents in Europe? », CREPP Working Paper 2006/02, Université de Liège.

Börsch-Supan A., Brugiavini A., Jürges H., Mackenbach J., Siegrist J. et Weber G. (2005), « Health, Ageing and Retirement in Europe – First Results from the Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe », Mannheim: MEA.

Colin C. & Couton V. (2000), « Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-incapacités-dépendances », *Etudes et Résultats n°94*.

Colin C. (2003), « Que nous apprend l'enquête HID sur les personnes âgées dépendantes, aujourd'hui et demain ? », dans « Handicaps, incapacités, dépendance », *Revue française des affaires sociales n°1-2*, janvier-juin.

Déchaux J.H. et Herpin N. (2004), « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique*, n°373.

Ettner S.L. (1994), « The Effect of Medicaid Home Care Benefit on Long-Term Care Choices of the Elderly », *Economic Inquiry*, n°32, pp. 103-127.

Fontaine R., Gramain A. et Wittwer J. (2006), « Caring for Elderly suffering from Mental and Behavioural Disorders: Contributions and Coordination of Informal Caregivers », ECHE 2006, Budapest (Hongrie), 6-9 juillet.

Gramain A. et Wittwer J. (2005), « L'organisation de la solidarité familiale autour de la prise en charge d'une personne souffrant de troubles de la mémoire et du comportement », XXVIème journées de l'AES, Paris (France), 8 septembre.

Hiedemann B. et Stern S. (1999), « Strategic play among family members when making long-term care decisions », *Journal of Economic Behavior and Organization*, septembre.

Laferrère A. et Wolff F.-C. (2006), « Microeconomic models of family transfers », in Kolm S.C., Mercier Ythier J. (Dir), *Handbook on the Economics of Giving, Reciprocity and Altruism*, Elsevier (Amsterdam).

Lundborg P., Lindgren B. & Bolin K (2006), « Informal and Formal Care among Single-Living Elderly In Europe », ECHE 2006, Budapest (Hongrie), 6-9 juillet.

Pezzin L. E., Kemper P., Reschovsky J. D. (1996), « Does publicly provided home care substitute for family care ? Experimental evidence with endogenous living arrangements », *Journal of human resources*, vol 31, n°3, pp.650-676.

Pezzin L.E. et Schone B.S. (1999), « Intergenerational Household Formation Labor Supply, and Informal Caregiving : A Bargaining Approach », *Journal of Human Resources*, vol 34, n°3, pp.475-503.

Solon G., Corcoran M., Gordon R. et Laren D. (1988), « Sibling and Intergenerational Correlations in Welfare Program Participation », *Journal of Human Resources*, vol 23, N°3, pp.288-396.

Wolff F.-C. (2000), « Transferts et redistribution familiale collective », *Revue économique*, vol 51, p.143-162.